

communiqué de presse

econocom

INFORMATION RÉGLEMENTÉE

17 avril 2020

Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire et d'une Assemblée Générale Extraordinaire le 19 mai 2020

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle d'Econocom Group se tiendra le 19 mai 2020 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Il est proposé à cette occasion de nommer Econocom International BV en qualité d'administrateur (en remplacement de Jean-Louis Bouchard) et de renouveler le mandat de Madame Adeline Challon-Kemoun et de Madame Marie-Christine Levet en qualité d'administrateurs indépendants et celui de Monsieur Jean-Philippe Roesch en qualité d'administrateur. Ces mandats seraient conférés pour une durée de quatre ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2024.

Il est également proposé d'autoriser l'octroi d'actions gratuites dans le cadre d'un plan d'intéressement en faveur de dirigeants du Groupe et de permettre de déroger aux règles du Code des sociétés et des associations en matière de rémunération variable des administrateurs exécutifs et autres dirigeants existants de la société.

Une Assemblée Générale Extraordinaire suivra l'Assemblée Générale Ordinaire le 19 mai 2020.

Il est notamment proposé de renouveler l'autorisation de rachat d'actions propres et de capital autorisé.

Il est également proposé d'annuler 24.500.000 actions détenues en propres par la Société.

Enfin, il est proposé à l'Assemblée Générale Extraordinaire de modifier les statuts de la Société, principalement en vue de les mettre en concordance avec le nouveau Code belge des sociétés et des associations. A cette occasion, il est proposé d'instaurer le droit de vote double pour les actions nominatives détenues depuis plus de deux ans.

Il est important de souligner qu'il ne sera pas proposé à l'assemblée générale de procéder à un remboursement de prime d'émission, le conseil d'administration ayant renoncé à son intention initiale sur ce sujet. Il est renvoyé au communiqué de presse distinct, publié ce 17 avril 2020. [La proposition de remboursement de prime d'émission telle que figurant dans le rapport de gestion 2019 de la Société aux pages 12, 124, 142 et dans l'Annexe des comptes page 228, n'est donc plus d'actualité.]

L'ensemble des informations et documents relatifs à l'Assemblée Générale Ordinaire et à l'Assemblée Générale Extraordinaire sont disponibles sur le site internet d'Econocom Group (<https://finance.econocom.com>)

Compte tenu de la pandémie de Covid-19 et des mesures et recommandations prises par les autorités publiques en Europe et en Belgique, les Assemblées seront organisées par voie de visioconférence ou téléconférence.

De plus, conformément aux dispositions de l'Arrêté royal n°4 du 9 avril 2020 portant des dispositions diverses en matière de copropriété et de droit des sociétés et des associations dans le cadre de la lutte contre la pandémie Covid-19, il est demandé aux actionnaires de ne pas assister aux Assemblées en personne, mais d'exercer leurs droits de vote exclusivement (i) en votant à distance avant les Assemblées par correspondance, ou (ii) en donnant procuration avant les Assemblées à une personne désignée par le conseil d'administration, en suivant les règles énoncées dans la convocation.

Les détenteurs de titres ayant accompli les formalités de participation nécessaires seront avertis des modalités précises de la tenue des Assemblées en temps voulu.

À PROPOS D'ECONOCOM

Econocom conçoit, finance et facilite la transformation digitale des grandes entreprises et des organisations publiques. Fort de 40 ans d'expérience, seul acteur du marché à combiner une expertise à 360° via le financement de projets, la distribution d'équipements et les services numériques, le groupe est présent dans 18 pays avec plus de 10 000 collaborateurs, pour un chiffre d'affaires de 2 927 millions d'euros. Econocom est coté sur Euronext à Bruxelles, indices Bel Mid et Family Business.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

www.econocom.com

Suivez-nous sur [Twitter](#)

Contact relations investisseurs et relations

actionnaires :

Arthur.rozen@econocom.com

Contact Relations Presse :

Info@capvalue.fr

Tél. +33 1 80 81 50 04